

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique



En équipe

Objectifs de la formation :

- Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.
- Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives.
- Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.



En individuel

Le programme pédagogique :

Théorie et réglementation : surveillance et responsabilités, les lieux de surveillance, la réglementation nautique, la prévention des noyades, l'organisation des secours, le vent et la mer.

Techniques de sauvetage aquatique : approche du noyé, prise de la victime au fond, remontée à la surface, maintien de la victime, remorquage, sortie de l'eau, parades aux prises du noyé.



Secourisme appliqué

Les épreuves :

Quatre épreuves éliminatoires et non cotées : apnée, mannequin, 800 mètres avec palmes, masque et tuba, et épreuve de premiers secours.

Trois épreuves cotées : natation, action du sauveteur sur le noyé, réglementation et prévention

Recyclage obligatoire tous les 5 ans pour le sauvetage et tous les ans pour le secourisme

Centre de formation
Centre aquatique de
St Jean de la Ruelle
Tel: 02 38 43 12 73
www.secourisme45.com

FFSS 45 – BP 33
45 380 La Chapelle St
Mesmin

Public visé:

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance :
- principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau,
- à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Pré requis :

- Être âgé de 18 ans révolus au jour de l'examen
- Être titulaire du PSE1 ou du PSE2
- Être reconnu apte médicalement

Fédération de sécurité civile reconnue d'utilité publique, agréée Jeunesse et Sport, 1er organisme formateur en sauvetage aquatique.

